

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 7 Janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept janvier à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire.

Date de la convocation : 31 décembre 2020

Membres en exercice: 15

Présents : Mesdames et Messieurs Guillaume BESSELLERE, Maxime CHARMAN, Colette DUPOUY, Alain GARBAY, Véronique GUILHORRE, Dominique LAFOURCADE, Joëlle LAGOUARDETTE, Sébastien LARRERE, Oriol MARTINEZ, Caroline NEL, Ludovic NOUGARO, Sandrine SABATHIE, Valérie SAINT-JEAN, Hélène TORTIGUE.

Excusés : Mesdames Maryse DUPRAT (ayant donné pouvoir à Pascal CASSIAU) et Geneviève TACHOIRES (ayant donné pouvoir à Colette DUPOUY), Monsieur Laurent MROZINSKI (ayant donné pouvoir à Hélène TORTIGUE).

Absent : Daniel BUOSI

Sandrine SABATHIE est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures dix minutes.

Monsieur le maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2020, lequel est adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire indique qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la convocation, concernant le libellé de la première délibération inscrite à l'ordre du jour. Il fallait lire « Régie de recettes photocopies » et non « Régie de recettes Droits de place ».

Délibération 2021-01-07-01/01 – Suppression de la régie de recettes Photocopies

Cette régie a été créée en 2009 pour l'encaissement des photocopies réalisées par les administrés au sein de la mairie, par le biais d'un photocopieur monnayeur. Désormais, le photocopieur n'étant plus à disposition des administrés, cette régie n'a plus d'activité. A la demande de la Trésorerie, le conseil municipal décide à l'unanimité de la suppression de cette régie photocopie et de charger M. le maire de procéder à toutes les formalités afférentes à la présente décision.

Délibération 2021-01-07-02/02 – Convention pour l’accompagnement à l’efficacité énergétique du patrimoine avec le SYDEC

Le SYDEC propose aux collectivités un accompagnement pour l’efficacité énergétique. Cette prestation est intéressante dans l’immédiat concernant la rénovation du logement du presbytère, et notamment le changement des menuiseries. Une prise en charge de 25% est possible.

D’autres possibilités sont incluses dans cette convention, pour la réalisation d’audit, de mission d’assistance pour la réalisation de travaux plus conséquents (prestations réalisées moyennant contribution financière selon grille).

Après délibérations, le conseil municipal décide à l’unanimité de l’adhésion pour 5 ans minimum à ce service et donne pouvoir à M. le maire pour signer la convention d’adhésion correspondante.

Délibération 2021-01-07-03/03 – Concessions de chasse – Modification

Après de nombreuses relances, deux concessionnaires nous ont informés de leur décision de ne pas renouveler leurs concessions de chasses (respectivement n°18 et n°19). Par ailleurs, un ancien concessionnaire nous a adressé une demande d’une nouvelle concession de chasse déclarée vacante, référencé sous le n°6.

Après délibération, le conseil municipal décide de déclarer vacant les postes n°18 et 19 ; et d’attribuer le poste n°6 au pétitionnaire.

Arrivée de Daniel BUOSI à 20h30 ; arrivée de Laurent MROZINSKI à 21h00.

L’ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- La vente du lot 13 au lotissement du Pont du Bos est annulée, les acheteurs s’étant rétractés.
- Le chemin de Lestage pourrait passer en sens unique du fait de travaux de sécurité qu’il convient de réaliser (attente expertise).

Oriol MARTINEZ :

- Boîte à livres : envisager son installation dans une zone fréquentée, soit aux abords de l’école, soit au jardin public, soit sur la place devant la poste. Réflexion sur le format et l’emplacement à mener.
- COVID : envisager une animation pour les jeunes n’ayant pas pu participer à la classe l’année passée, ainsi que ceux de cette année ; dès que possible. A été évoqué également une animation type « défis dans la ville » à destination des jeunes : réflexion à mener sur ce sujet.

Véronique GUILHORRE :

- Distribution des colis pour les anciens en porte à porte dès samedi 9 janvier 2021. Répartition des tournées par équipe de distribution des bulletins.

Hélène TORTIGUE :

- Réunion de la commission Personnel/Ecole : le jeudi 2 février 2021 à 20h.
- Réunion du CCAS à venir en Janvier ou Février.

La séance est levée à vingt et une heure.